

Handicap, la difficile intégration



«J'ai toujours le sourire en venant bosser le matin», déclare Caroline devant la Pinte des Colombettes, à Vuadens. © Juliane Butty

21.11.2014

Page Jeunes - Société • Intégrer les personnes souffrant d'un handicap dans le monde professionnel n'est pas toujours aisé. Caroline, serveuse de 24 ans, en représente un exemple réussi.

JULIANE BUTTY

«Je prends les commandes, mets les couverts, lave la vaisselle, sers le vin», raconte Caroline, 24 ans. La jeune femme est une serveuse comme les autres. Ou presque. Née avec un handicap mental, elle a effectué sa scolarité dans des institutions spécialisées, avant d'entamer son parcours professionnel aux ateliers protégés du Clos Fleuri, à Bulle. En 2012, la fondation ouvre à Vuadens la Pinte des Colombettes et décide d'y créer un restaurant employant des personnes en situation de handicap, chapeautées par des professionnels de la gastronomie.

«On est venu me proposer une place aux Colombettes, explique Caroline. J'ai répondu: «Avec grand plaisir, je viendrais bosser ici!» sourit-elle. Grâce à sa détermination, le soutien des proches et l'encadrement adéquat offert par son

institution, l'expérience de Caroline s'avère jusqu'ici une réussite. Pourtant, son exemple est loin d'être commun. De nombreuses barrières se hissent encore devant l'intégration des personnes handicapées.

Le défi de l'encadrement

«Il s'agit d'un thème complexe d'un point de vue économique comme social», explique Pierre-Alain Genoud, adjoint responsable des ateliers à la fondation Clos Fleuri. Le handicap mental se caractérise par des capacités intellectuelles réduites et un trouble du comportement adaptatif. A cause de la productivité moindre des personnes touchées, les entreprises renoncent à les engager. «On pourrait imaginer qu'elles travaillent à leur rythme pour un salaire adapté», propose Pierre-Alain Genoud.

Au-delà de cet aspect économique, l'encadrement reste un défi dans l'embauche de personnes handicapées. Les entreprises craignent de ne pas pouvoir offrir un cadre propice ou que la mise sur pied de ce soutien engendre des coûts trop importants. «Sans encadrement, ces personnes perdent vite leurs repères, stressent et l'intégration professionnelle devient alors néfaste», argumente Pierre-Alain Genoud.

Il faut donc leur donner les moyens de gérer la pression du rythme et de faire face aux coups de stress. Sans oublier que sans structure d'accompagnement, le manque de tolérance des autres employés rend encore plus difficile l'intégration professionnelle. Le témoignage de Caroline va dans ce sens: «Je ne veux pas être serveuse ailleurs, c'est ici que je suis bien. Sortir de la structure Clos Fleuri me fait trop peur!»

Semaine de 40 heures

A l'heure actuelle, face à la demande d'une production toujours plus rapide et performante, n'est-il pas utopique d'intégrer des personnes présentant une déficience mentale sur le marché du travail? Les moyens importants d'encadrement que réclame une intégration réussie ne sont-ils pas révélateurs du fonctionnement de notre société de consommation? «Même les personnes sans handicap ont de la peine à faire face à des conditions de travail de plus en plus stressantes», rappelle Pierre-Alain Genoud.

Selon lui, être intégré signifie avant tout avoir un travail: «Nos employés font des travaux que des ateliers non protégés accomplissent aussi. Ils travaillent entre 36 et 40 heures par semaine, ont six semaines de vacances et reçoivent un petit salaire en complément de leurs rentes d'assurance-invalidité.» Les employés des ateliers protégés participent aussi à l'économie: «Si on pouvait déjà valoriser cela, ce serait génial!», s'enthousiasme Pierre-Alain Genoud.